

PROGRAMME DE FORMATION

Formation Carte Professionnelle Exploitant de voiture de transport avec chauffeur (Tronc commun VTC/TAXI + spécificités VTC)

Programme de formation en présentiel (en salle, avec formateur spécialisé)

Domaine de formation : Transport de personnes

Public visé et prérequis

Public visé :

Toute personne souhaitant obtenir sa carte professionnelle VTC et donc devenir chauffeur VTC (Véhicule de Tourisme avec Chauffeur)

Prérequis :

-être titulaire depuis plus de 3 ans du permis B (depuis plus de 2 ans en cas de conduite accompagnée)

-passer une visite d'aptitude médicale avec un médecin agréé par la préfecture du département.

De plus, la préfecture vérifiera également que vous n'avez pas fait l'objet d'une des condamnations suivantes figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire :

-Réduction de la moitié des points du permis de conduire (perte de 6 points d'un coup)

-Conduite sans permis

-Condamnation à au moins 6 mois de prison (dans l'idéal avoir un casier B2 vierge)

Modalités de contrôle préalable :

Entretien avec le responsable pédagogique

Objectifs pédagogiques et contenu de formation :

RÉGLEMENTATION DU TRANSPORT PUBLIC PARTICULIER DE PERSONNES (1 jour)

Connaître la réglementation s'appliquant aux différents modes de transports publics particuliers : taxis, VTC, véhicules motorisés à deux ou trois roues

Connaître la réglementation relative à l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge de la clientèle pour les différents modes de transports publics particuliers

Connaître les obligations générales relatives aux véhicules

Connaître les obligations relatives au conducteur : conditions d'accès et d'exercice de la profession, obligations de formation continue

Connaître la composition et le rôle des divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels

Connaître les autorités administratives et juridictions compétentes dans le cadre de l'activité du transport public particulier de personnes

Connaître les obligations du conducteur en matière d'assurance, l'identification des assurances obligatoires et les conséquences à ne pas être assuré

Connaître les agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise ou sur route et leurs prérogatives respectives ; savoir présenter les documents relatifs au conducteur et au véhicule

Connaître les sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation ainsi que les voies et délais de recours

Connaître les règles relatives à la prise en charge des personnes à mobilité réduite

Avoir des notions sur la réglementation s'appliquant aux transports collectifs assurés sous la forme de services occasionnels ainsi que sur le transport à la demande

Avoir des notions sur les règles s'appliquant aux pratiques de covoiturage entre particuliers et aux offres de transport privé

Connaître les dispositions relatives aux intermédiaires, en ce qui concerne la relation avec le conducteur.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE (1 jour)

Savoir appliquer les règles du code de la route (signalisation, règles de circulation, comportement du conducteur, usage ceinture de sécurité, utilisation des voies dédiées...) ;

Connaître et éviter les risques liés à l'alcoolémie, l'usage de stupéfiants, la prise de médicaments, le stress, la fatigue

Connaître les principes de conduite rationnelle pour économiser le carburant, réduire le bruit et préserver le matériel et l'environnement.

Savoir appliquer les règles de sécurité concernant l'utilisation des téléphones et ordiphones dans les véhicules

Savoir respecter les obligations en matière d'entretien et de visite technique des véhicules ;

Savoir appliquer les règles de conduite à tenir en cas d'accident (protection des victimes, alerte des secours, premiers secours à porter...) ;

Savoir rédiger un constat amiable d'accident matériel

Connaître les sanctions des infractions au code de la route

Connaître la réglementation du permis de conduire (permis à points, permis probatoire, annulation, invalidation et suspension de permis) ;

Savoir prendre en charge des passagers et leurs bagages en assurant la sécurité des personnes et des biens.

GESTION D'ENTREPRISE (2 jours)

Connaître les obligations et documents comptables

Savoir identifier les charges entrant dans le calcul du coût de revient et les classer en charges fixes et charges variables

Connaître les principes de base pour déterminer le produit d'exploitation, le bénéfice, le résultat, les charges, le seuil de rentabilité

Connaître les principes de l'amortissement.

Connaître les différents régimes de déclaration et d'imposition fiscale.

Connaître les différentes formes juridiques d'exploitation (EI, EURL, EURL, SARL, SASU, SCOP...) et

leurs modes d'exploitation (exploitation directe, location-gérance...)

Connaître les différentes formalités déclaratives

La composition et le rôle des chambres des métiers et de l'artisanat

Les différents régimes sociaux (régime général, régime social des indépendants) ; comprendre les principes de cotisations et prestations par branche (maladie, vieillesse, chômage...)

Spécificités VTC

Le devis pour la réalisation d'une prestation et la facturation

Savoir calculer le coût de revient en formule simple

Savoir définir la notion de marge et l'utiliser pour calculer le prix de vente

RÈGLEMENTATION NATIONALE VTC (ÉPREUVE SPÉCIFIQUE) (1 jour)

Connaître les dispositions relatives aux exploitants : les modalités d'inscription au registre des VTC, les règles relatives à la capacité financière...

Connaître les obligations spécifiques relatives aux véhicules d'exploitation (dimensions, puissance, âge...) et connaître leur signalétique.

Savoir établir les documents relatifs à l'exécution de la prestation de transport qui doivent être présentés en cas de contrôle.

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL (VTC) (1 jour)

Les principes généraux du marketing (analyse de marché, ciblage de l'offre, compétitivité, détermination du prix...)

La valorisation des qualités de la prestation commerciale VTC

La fidélisation des clients et la prospection pour en obtenir d'autres

Les actions de communication pour faire connaître son entreprise, notamment par internet et les moyens numériques

Le développement d'un réseau de partenaires favorisant l'accès à la clientèle (hôtels, entreprises...).

ANGLAIS (1 jour)

Accueillir la clientèle

Comprendre les demandes des clients

Demander des renseignements concernant le confort de la clientèle

Mener une conversation très simple

FRANCAIS (1 jour)

Compréhension de texte.

Savoir rédiger sans faire de fautes.

Se faire comprendre.

ÉPREUVE PRATIQUE (1 jour)

Conduite en sécurité et respect du code de la route

Souplesse de la conduite assurant le confort des passagers

Prise en charge et dépose des clients et leurs bagages

Présentation générale et attitudes du candidat

Accueil, comportement durant le parcours et prise de congé

Vérification de l'état du véhicule avant et après la prestation

Délivrance d'informations touristiques et pratiques

Élaboration et suivi du parcours

Spécificités VTC

Préparer un parcours en fonction de la commande des clients

Devis, prix, facturation, paiement

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en oeuvre

Moyens pédagogiques :

Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement :
exposés, supports de cours, exercices pratiques d'application, études de cas ou présentation
de cas réels, texte juridique, consignes d'exercices, QCM/QRC, modèle de documents.

Méthodes :

- Transmissive
- Active

Moyens techniques :

Théorie : Salle équipée : video-projecteur, paper board, imprimante/copieur, wifi.

Pratique : Véhicule école à double commande

Moyens d'encadrement :

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont entre 5 et 15 années d'expérience dans leur domaine, sont titulaires d'un diplôme supérieur ou égal au niveau IV et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise VTC.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

Feuilles de présences signées des stagiaires et du formateur par demi-journée et attestation de présence

Appréciation des résultats :

QCM/QRC, exercices, questions ouvertes, stage de conduite en condition d'examen : mise en situation, jeux de rôle.

Questionnaire à chaud et à froid, évaluation du transfert des connaissances et satisfaction générale du cours.

Attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

Organisation et fonctionnement de la formation

Durée totale de la formation :

9 jours (63 heures)

Formation en groupe

Horaires :

9h00 -12h30/13h30-17h00

Les participants sont accueillis à partir de 8h45.

Rythme :

En continu

Mode d'organisation pédagogique :

Présentiel

Lieu de formation :

En centre de formation UNISERVICE